

Villejuif, le 28 juillet 2025 – 18h00

SIGNATURE D'UN NOUVEL AVENANT AU CONTRAT DE FINANCEMENT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

- **Remboursement du solde sur les exercices 2025, 2026 et 2027**
- **Entrée en vigueur de l'avenant le 24 juillet 2025, validé par le Conseil d'administration**

MUNIC (Euronext Growth® Paris - FR0013462231 - ALMUN), spécialiste des technologies embarquées et de l'intelligence artificielle pour la valorisation des données automobiles, annonce avoir signé un nouvel avenant¹ au contrat de financement obligataire convertible avec les porteurs des obligations convertibles (la société Odyssée Venture et Monsieur Aaron Solomon, Président-Directeur général de MUNIC), permettant un différé de remboursement du solde, d'un montant de 1,4 M€, de l'emprunt obligataire convertible émis en 2019.

En décembre 2019, MUNIC avait procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant nominal de 7,2 M€ souscrit par le *family office* Grandis-Lux (5,3 M€), des fonds gérés par la société de gestion Odyssée Venture (1,8 M€), et le Président-Directeur général de MUNIC, Monsieur Aaron Solomon (0,1 M€). Le contrat d'émission d'obligations convertibles prévoyait pour chaque porteur une option d'exigibilité anticipée en cas d'introduction en Bourse de la Société (réalisée en février 2020), exercée par Grandis-Lux. À fin juin 2025, le solde de cet emprunt obligataire convertible s'élevait à 1,4 M€ à échéance 31 juillet 2026.

Afin de se doter d'une latitude financière et permettre de couvrir d'éventuels besoins de financement futurs, MUNIC a conclu un nouvel avenant avec Odyssée Venture et Aaron Solomon, permettant d'échelonner le remboursement du solde de l'emprunt obligataire, sous réserve du remboursement, du rachat ou de la conversion anticipée des OC dans les conditions énoncées au contrat, comme suit :

- remboursement le 31 juillet 2025 de 67 000 OC détenues par Odyssée Venture et 5 169 OC détenues par Monsieur Aaron Solomon (OC-07-2025), représentant un montant de 0,1 M€ ;
- remboursement flexible au plus tard le 31 janvier 2026, de 200 000 OC détenues par Odyssée Venture et de 15 430 OC détenues par Monsieur Aaron Solomon (OC-01-2026) pour un montant de 0,2 M€ ;
- remboursement le 31 juillet 2026 de 381 085 OC détenues par Odyssée Venture et 29 401 OC détenues par Monsieur Aaron Solomon (OC-07-2026) pour un montant de 0,4 M€ ;
- remboursement le 31 janvier 2027 de 200 000 OC détenues par Odyssée Venture et 15 430 OC détenues par Monsieur Aaron Solomon (OC-01-2027) pour un montant de 0,2 M€ ;
- remboursement le 31 juillet 2027 de 448 085 OC détenues par Odyssée Venture et 34 570 OC détenues par Monsieur Aaron Solomon (OC-07-2027) pour un montant de 0,5 M€.

Parallèlement, chaque porteur obligataire s'engage à ne pas adresser de demande de conversion (sauf dans des cas de conversion ou remboursement anticipés prévus dans le contrat et dans l'avenant²) :

- pour 50% des OC-01-2026 avant le 31 décembre 2025 ;
- pour 50% des OC-07-2026 avant le 30 juin 2026 ;
- pour 50% des OC-01-2027 et 50% des OC-07-2027 avant le 31 décembre 2026.

Aucun autre élément du contrat n'a été modifié consécutivement à ce nouvel avenant.

¹ Un avenant avait été signé en juin 2024 – [Lire le communiqué de presse du 3 juin 2024](#)

² notamment en cas de cession de titres de la Société représentant plus de la moitié du capital social ou en cas d'émission(s) ou de souscription(s) ultérieure(s) de titres donnant accès au capital de manière immédiate ou différée auquel cas le remboursement des OC se ferait dans la limite de maximum 30% du montant de l'émission net de frais.

À propos de MUNIC

Créée en 2002, MUNIC conçoit et développe des solutions technologiques, combinant des Smart Dongles, à même de collecter et décoder les milliers de données issues des capteurs des véhicules automobiles, et une plateforme Edge Computing d'intelligence artificielle, Munic.io, permettant de les analyser et valoriser.

Fruit de plus de 20 années de R&D, la technologie brevetée de MUNIC associe (i) expertise électronique de haut niveau (conception et industrialisation d'équipements embarqués à faible encombrement, haute performance énergétique et radio, grande fiabilité en environnement automobile, à des coûts très compétitifs), (ii) capacité de décodage des données véhicule, et (iii) une plateforme Edge Computing d'intelligence artificielle (MUNIC.io) pour traiter ces données.

Installée à Villejuif (94), disposant de bureaux aux États-Unis et en Chine, MUNIC est cotée en Bourse sur le marché Euronext Growth® Paris (Code ISIN : FR0013462231 – Mnémonique : ALMUN).

Plus d'informations sur : www.munic.io

CONTACTS

ACTUS finance & communication

Déborah SCHWARTZ

Relations Presse

Tél. : 01 53 67 36 35

dschwartz@actus.fr

ACTUS finance & communication

Zineb ESSAFI

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 90

munic@actus.fr